



HONORAIRES D'AGENCE

HONORAIRES DE LOCATION HABITATION

Part propriétaire	10€ TTC/M ² pour la rédaction du bail, visites.
	3€ TTC/M ² pour la réalisation de l'état des lieux.
Part locataire	10€ TTC/M ² pour la rédaction du bail, visites.
	3€ TTC/M ² pour la réalisation de l'état des lieux.

HONORAIRES DE VENTE

(à la charge du vendeur)	
0,00€ à 100 000,00€	6%
100 000,01€ à 300 000,00€	5%
300 000,01€ à 800 000,00€	4%
Plus de 800 000,01€	3%

HONORAIRES DE GESTION

Part propriétaire	6% TTC du loyer mensuel charges comprises.
-------------------	--

HONORAIRES DIVERSES

Photographe professionnel	120,00€ TTC.
Etat des lieux de sortie	3,00€ TTC/M ² (à la charge du propriétaire).
Avis de valeur locative	120,00€ TTC
Avis de valeur de vente	240,00€ TTC

HONORAIRES DE LOCATION LOCAUX

Part propriétaire	12% TTC du loyer annuel hors charges
Part preneur	12% TTC du loyer annuel hors charges

EURL CANAVATE IMMOBILIER domiciliée au 10 bis, rue Joseph Lakanal 31000 Toulouse – Gérant : Adrien CANAVATE - Capital : 5.000,00 €.

SIRET 844 427 344 – SIREN 844 427 344 00016 – APE 6831Z – R.C.S TOULOUSE B 844 427 344

Carte professionnelle n° CPI 3101 2019 000 038 698 délivré par la CCI de Toulouse le 8 janvier 2019 permettant l'exercice de l'activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce ainsi que l'activité de gestion immobilière.